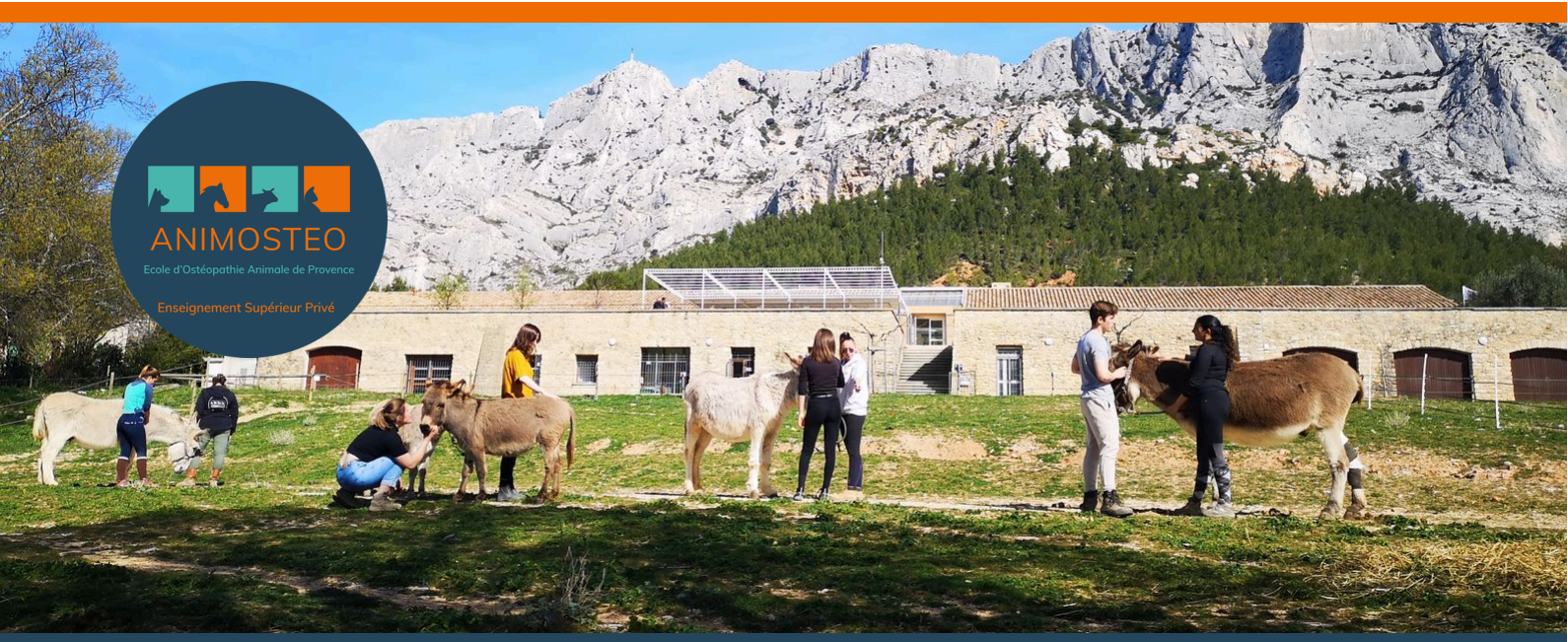


RENTRÉE 2027-2028

Notice de candidature

Formation en ostéopathie animale en 5 ans : tout ce qu'il faut savoir pour préparer votre candidature.

ENTRER EN 1RE ANNÉE · CURSUS EN 5 ANS

Titulaires du baccalauréat, et élèves de Terminale sous réserve de l'obtenir.
Candidatez dès l'automne de votre Terminale.

Vous venez d'une prépa BCPST ou TB, d'un BTS ou BTSA, ou d'une autre école d'ostéopathie animale ?
Des admissions particulières existent en 2e, 3e ou 4e année (pages 4 et 5).

DANS CETTE NOTICE

Entrer en 1re année 2
Les étapes de la candidature 3
Admissions particulières : passerelle en 2e année 4
Admissions particulières : changement d'école 5
Frais de formation et échéancier 6
Annexe : RIB pour les frais de dossier 7

Animosteo — École d'Ostéopathie Animale de Provence
Décathlon Village, La Petite Bastide, avenue des Chabauds,
13320 Bouc-Bel-Air
04 12 33 36 85 · info@animosteo.fr
www.animosteo.fr



NOTICE 2027-2028 · 1RE ANNÉE

Entrer en 1re année

C'est l'entrée principale à Animosteo : un cursus complet de **cinq ans**, de la 1re année au certificat de fin de formation, qui vous permet ensuite de vous présenter à l'examen national d'aptitude organisé par le CNOV.

POUR QUI ?

Les titulaires du baccalauréat, et les élèves de Terminale sous réserve de l'obtenir.

Les spécialités scientifiques (SVT, physique-chimie, mathématiques) sont recommandées, sans être indispensables.

16 places par promotion.

CE QUE NOUS REGARDONS EN PRIORITÉ

Votre motivation : pour des études supérieures poussées, et pour un métier de santé animale exigeant et passionnant.

Votre lettre de motivation et l'entretien sont les moments pour nous la montrer.

LE CALENDRIER CONSEILLÉ POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE

Dès l'automne	Sous 7 jours ouvrés	3 jours après	Juillet 2027	6 septembre 2027
Candidature en ligne sur animosteo.fr	Présélection sur dossier, puis entretien	Décision écrite, puis inscription	Résultats du bac à transmettre, mi-juillet au plus tard	Rentrée en 1re année

Pourquoi candidater tôt ? Les dossiers sont examinés au fil de l'eau et la promotion est limitée à 16 places. Une fois admis, votre place est conservée sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Pas encore décidé ? Portes ouvertes, rendez-vous ou journée d'immersion : dates et inscription sur animosteo.fr.

Les étapes de la candidature sont détaillées page 3 ; les frais (45 000 € pour les cinq ans) et leur échéancier, page 6.

Les étapes de la candidature

1RE ANNÉE

Titulaires du baccalauréat, et élèves de Terminale sous réserve de l'obtenir. Détails et calendrier conseillé en page 2.

PASSERELLE EN 2E ANNÉE

Admissibles au concours vétérinaire (BCPST ou TB) et titulaires des BTS et BTSA listés en page 4.

CHANGEMENT D'ÉCOLE

Vous venez d'une autre école d'ostéopathie animale ? Entrée possible en 2e, 3e ou 4e année, sur dossier et entretien : conditions en page 5.

1 S'informer

Documents de l'école, e-mail, téléphone, portes ouvertes, rendez-vous ou journée d'immersion : dates et inscription sur animosteo.fr.

2 Déposer sa candidature en ligne

Sur animosteo.fr, le formulaire commence par le choix de votre admission : **1re année**, **passerelle en 2e année** ou **changement d'école**. Joignez un CV, une lettre de motivation, la copie de vos derniers diplômes et vos trois derniers bulletins. Frais de dossier : **100 €**, non remboursables, par virement (RIB en annexe, page 7), avec vos nom et prénom dans le libellé.

3 Présélection sur dossier

Nous regardons le niveau scolaire, l'intérêt pour la santé animale et la motivation. Réponse sous 7 jours ouvrés une fois le dossier complet ; un dossier incomplet reste en attente. Les dossiers sont examinés au fil de l'eau, sans session à date fixe.

4 Entretien de motivation

En présentiel, avec l'équipe pédagogique, à l'école du Décathlon Village de Bouc-Bel-Air.

5 Décision écrite

Par e-mail, dans les 3 jours suivant l'entretien : admis, non admis ou liste d'attente. Une fois les **16 places** de la promotion pourvues, les candidats retenus passent en liste d'attente.

6 Inscription

Dans les 3 jours suivant l'admission : photo d'identité numérique, copie d'une pièce d'identité, **acompte de 500 €**, contrat et conditions générales signés.

Un délai de rétractation de 14 jours s'applique ; au-delà, les conditions générales 2027 s'appliquent.

Élèves de Terminale : place conservée sous réserve du baccalauréat (mi-juillet au plus tard).

Avant la rentrée : attestation CVEC et attestation d'assurance responsabilité civile.

Situation de handicap : un accompagnement personnalisé est mis en place. Contactez le référent handicap, Lannik Nioré, au 04 12 33 36 85.

ADMISSIONS PARTICULIÈRES · NOUVEAU EN 2027

La passerelle en 2e année

La passerelle permet d'entrer directement en 2e année, avec dispense des crédits de 1re année : le cursus se fait en **4 ans**. Rentrée de 2e année le **6 septembre 2027**. À l'issue de la 5e année, les étudiants passent le même examen national d'aptitude du CNOV que tous les autres.

QUI PEUT CANDIDATER ? Une seule de ces conditions suffit.

Prépa BCPST ou TB	Être admissible au concours commun d'accès aux écoles nationales vétérinaires, filière BCPST ou TB. L'admissibilité suffit : l'admission en école vétérinaire n'est pas exigée.
BTSA	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) ; Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC) ; Métiers de l'élevage.
BTS	Analyses de biologie médicale ; Bioanalyses en laboratoire de contrôle ; Biotechnologies ; Diététique et nutrition.

Un autre diplôme ? Vous pouvez candidater en 1re année ou nous contacter.

Admission sous condition. Vous pouvez être admis avant d'avoir votre diplôme ou vos résultats. Vous fournissez le diplôme ou le relevé d'admissibilité au plus tard le premier jour de la remise à niveau.

LA REMISE À NIVEAU

Pour préparer leur entrée, une remise à niveau d'environ 217 heures reprend les enseignements propres à la 1re année d'ostéopathie animale (sciences ostéopathiques, palpation, contention et manipulation des animaux, pratique sur le cheval et le chien).

PÉRIODE	ORGANISATION
Août 2027, 4 semaines	Présentiel à l'école du lundi au jeudi, Moodle le vendredi ; bilan en fin de mois
Septembre à décembre 2027	Suite en ligne sur Moodle, en parallèle de la 2e année

Présence obligatoire. La remise à niveau ne donne pas de crédits et l'entrée en 2e année n'en dépend pas : **ce n'est pas une sélection**. Le bilan de fin août sert à adapter l'accompagnement au premier semestre.

Questions fréquentes et formulaire : animosteo.fr, page « Admission en deuxième année – passerelle ». Frais et échéancier de la passerelle en page 6.

ADMISSIONS PARTICULIÈRES · CHANGEMENT D'ÉCOLE

Rejoindre Animosteo en cours de cursus

Vous êtes étudiant dans une autre école d'ostéopathie animale ? Vous pouvez poursuivre votre formation à Animosteo en **2e, 3e ou 4e année**, après étude de votre dossier et un entretien. Les dossiers sont examinés au fil de l'eau.

CONDITIONS D'ADMISSION

ENTRÉE EN 2E OU 3E ANNÉE

Avoir validé dans votre école d'origine **au moins 80 % des crédits ECTS** de l'année précédente (arrêté du 5 août 2026, art. 15).

ENTRÉE EN 4E ANNÉE

Avoir validé **l'ensemble des crédits ECTS du premier cycle** (arrêté du 5 août 2026, art. 16).

- Les crédits validés dans votre école d'origine et reconnus par Animosteo restent acquis : vous ne validez que les crédits manquants. Si votre école n'utilise pas les ECTS, nous établissons la correspondance à partir de votre dossier.
- Les écarts de programme entre les deux écoles sont étudiés au cas par cas avec vous, lors de l'entretien.
- Vous pouvez être admis avant la fin de votre année en cours, sous réserve de fournir vos relevés de notes certifiés au plus tard le jour de la rentrée. Animosteo peut vous proposer une entrée dans une année inférieure à celle demandée.
- Si vous devez redoubler dans votre école d'origine, vous entrez à Animosteo dans l'année à refaire, que vous suivez en entier.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Relevés de notes certifiés par l'école d'origine
- Liste des unités validées et des crédits ECTS
- Lettre de motivation expliquant le changement
- Attestation de formation de l'école d'origine
- Programme de l'école d'origine, si possible

FRAIS DE FORMATION

ENTRÉE EN 2E ANNÉE
36 200 €
années 2 à 5

ENTRÉE EN 3E ANNÉE
26 400 €
années 3 à 5

ENTRÉE EN 4E ANNÉE
16 600 €
années 4 et 5

Année	Montant	En 1 fois	En plusieurs fois
2e, 3e ou 4e année	**9 800 €**	5 septembre	3 800 € (5 sept.), 3 000 € (5 janv.), 3 000 € (5 avril)
5e année	**6 800 €**	5 septembre	3 400 € (5 sept.), 3 400 € (5 janv.)

L'acompte de 500 €, versé à l'admission, est déduit du premier versement. Frais de dossier : 100 €, en sus. Les conditions générales 2027 font foi.

Frais de formation et échéancier

Les frais comprennent l'accès à l'espace numérique de travail, les cours théoriques avec leurs supports et les cours pratiques. Chaque année se règle en une fois le 5 septembre, ou selon l'échéancier ci-dessous. Pour un changement d'école, les frais figurent en page 5.

Entrée en 1re année · cursus en 5 ans — 45 000 €

Année	5 septembre	5 janvier	5 avril	Total de l'année
1re année	3 300 €*	3 000 €	3 000 €	**9 800 €**
2e, 3e et 4e années	3 800 €	3 000 €	3 000 €	**9 800 € / an**
5e année	2 900 €	2 900 €	—	**5 800 €**

* Après déduction de l'acompte de 500 € versé à l'inscription.

Passerelle en 2e année · cursus en 4 ans — 37 200 €

Échéance	Montant	Modalités
Remise à niveau (forfait)	**2 000 €**	500 € d'acompte à l'admission, puis 1 500 € à la présentation du diplôme ou du relevé d'admissibilité
2e, 3e et 4e années	**9 800 € / an**	En une fois (5 septembre) ou 3 800 €, 3 000 €, 3 000 €
5e année	**5 800 €**	En une fois ou 2 900 € + 2 900 €

Total de 37 200 €, acompte inclus. La 1re année n'est pas facturée.

COMMUNS À TOUS LES CANDIDATS

Frais de dossier : 100 €, non remboursables, versés au dépôt de la candidature.

Acompte de 500 € à l'inscription, avec la signature du contrat et des conditions générales.

À PRÉVOIR EN PLUS

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : 105 € au tarif 2026, auprès du Crous.

Assurance scolaire : responsabilité civile et dommages corporels.

Inscription à l'examen du CNOV : environ 1 418 € en 2026.

Les conditions générales 2027, remises avec le contrat, font foi, notamment pour l'annulation, l'abandon et le remboursement.



NOTICE 2027-2028 · ANNEXE

Régler les frais de dossier

Les frais de dossier de **100 €** se règlent par virement bancaire au moment du dépôt de la candidature. Ils ne sont pas remboursables. Indiquez vos **nom et prénom** dans le libellé du virement, pour que nous puissions le rattacher à votre dossier.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	Animosteo
TITULAIRE DU COMPTE	ANIMOSTEO
N° DE COMPTE	6153 2005 710
IBAN	FR76 1732 8844 0061 5320 0571 056
BIC	SWNB FR22
LIBELLÉ DU VIREMENT	NOM Prénom du candidat — Frais de dossier

Les autres paiements (acompte, frais de formation) se font selon les modalités indiquées dans le contrat et les conditions générales 2027 remis à l'inscription.